

Ecrit par le 16 décembre 2025

Ernest Pignon Ernest propose de se déconfiner avec 'Extases'



L'exposition 'Ecce homo' n'était pas plutôt décrochée au Palais des Papes qu'Ernest Pignon-Ernest se préparait à exposer de nouveau en mars au Cloître des Célestins. Las ! Le confinement a eu raison de la proposition de cet artiste pour quelques semaines mais il tient une revanche éclatante s'il en est en présentant la première exposition à se déconfiner 'Extases'.

Du 20 mai au 20 septembre 2020. Exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest. Eglise des Célestins. Avignon. Entrée libre. Du lundi au dimanche de 13h à 18h (sauf le mardi).

Premières semaines du déconfinement : uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs avec un temps de visite de 40 min maximum. Prise de rendez-vous : culture@mairie-

Ecrit par le 16 décembre 2025

avignon.com

Tout savoir sur le plan de déconfinement d'Avignon



Ecoles, distribution de masques, tenue des marchés, déplacements, musées et accès à la culture, relance économique, espaces publics, Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille le plan de déconfinement que la Ville va mettre en œuvre à partir du 11 mai.

« Nous devons remettre la Ville en route dans son quotidien, explique Cécile Helle maire d'Avignon. C'est pour cela que nous avons élaboré un plan de déconfinement afin d'en exposer les détails pratiques aux habitants car désormais nous allons devoir vivre avec le Covid-19. » Pas forcément facile à mettre en place quand on ne connaît pas, jusqu'à peu, le détail des directives sur les modalités de déconfinement. Le premier ministre Edouard Philippe vient cependant de confirmer que le département de Vaucluse était classé en vert. De quoi permettre à la municipalité de la cité des papes d'y voir plus

Ecrit par le 16 décembre 2025

clair et de lancer son plan de déconfinement.

« Accompagner les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. »

Un plan que la commune a souhaité concevoir dans le cadre « d'une approche globale ».

« Durant 2 mois nous avons été dans une gestion de crise, désormais nous passons dans une phase d'accompagnement avec la mise en place de mesures progressives jusqu'au 2 juin où nous pourrons alors évaluer leurs efficacités. »

Un déconfinement que la mairie souhaite, à l'image de ce qui a été déjà mis en place depuis le 17 mars, se réaliser autour de « valeur de solidarité pour accompagner et aider les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. Je veux que cette solidarité continue de nous guider pour inventer la ville d'après et nos vies d'après. Ainsi dès le 11 mai, Avignon sera plus que jamais solidaire avec les seniors, les familles, les commerçants et les acteurs culturels. »

Les écoles en première ligne

Objet de toutes les attentions, les 57 écoles de la Ville vont rouvrir leurs portes à partir du mardi 12 mai pour les CP et les petites sections, le 14 mai pour les moyens et le 15 mai pour les plus grands (le lundi 11 mai sera une journée de pré-reentrée destinée uniquement aux personnels enseignants et municipaux). Afin d'éviter des affluences mettant à mal le principe de distanciation social, l'accès aux écoles sera échelonné : 8h15 pour les CP et grande section, 8h30 pour les CE1 et CE2 et 8h45 pour les CM1 et CM2. Le même principe de décalage sera appliqué pour la sortie des classes (respectivement : 15h15, 16h30 et 16h45) ainsi que lors des récréations.

A ce jour, la commune s'attend, après consultations des responsables des établissements scolaires avignonnais qui ont eux-mêmes sondé les parents, à une fréquentation de l'ordre de 30 %. « Même si dans certaines écoles situées dans des quartiers en difficultés nous devrions avoir plutôt une présence des élèves comprises entre 15 et 20 % », regrette le maire d'Avignon. « D'ici le 2 juin les parents d'élèves seront cependant peut-être enclins à envoyer leur enfant à l'école, mais je comprends qu'ils veuillent aussi d'abords voir comment cela se passe », poursuit Cécile Celle.

Dans le détail et afin de respecter les préconisations sanitaires, il n'y aura pas plus de 15 enfants par classe. Si les classes font moins de 50 m², ce nombre passera à 10 élèves. Par ailleurs, la municipalité de la cité des papes a décidé de limiter à 10 le nombre d'élèves dans les classes de maternelle et cela quel que soit la taille de la salle de cours les accueillant. Les locaux seront désinfectés plusieurs fois par jour et les jeux collectifs ne seront pas accessibles. Une gestion des flux sera mise en place avec des entrées des sorties différencierées.

Ecrit par le 16 décembre 2025

« La cantine sera gratuite pour tous jusqu'au 4 juillet. »

« Les 2 écoles que nous avons fait fonctionné pendant 6 semaines afin d'accueillir les enfants des personnels soignants ainsi que ceux des personnes mobilisées en seconde ligne, nous ont permis de nous roder dans la gestion des gestes barrières ou du flux dans les établissements », explique le maire d'Avignon.

« Les parents doivent aussi prendre leur part à cette chaîne de responsabilité en respectant les préconisations qui prévoit notamment de prendre la température de leur enfants chaque matin avant de les envoyer à l'école », insiste le maire.

Par ailleurs, consciente du fossé qui a pu se creuser lors de ce confinement avec les enfants n'ayant pas un accès correct au numérique malgré le prêt par la commune de plus de 1 100 tablettes, les cantines scolaires seront gratuites jusqu'au 4 juillet. Objectif : inciter les parents les plus en difficultés à rescolariser leur enfant. « C'est un geste de solidarité que nous avons étendu à tout le monde », complète Cécile Helle.

Une mise en place qui s'inscrira dans la logique des mesures de déconfinement avec la présence de 15 enfants maximum dans les réfectoires et la multiplication des services. Pour faciliter l'organisation, des repas froid seront proposé à partir de juin permettant ainsi de manger dans les classes ou en extérieur sous les préaux.

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des écoles d'Avignon

Réouverture des crèches

Les plus grandes crèches publiques de la Ville rouvriront à partir du 11 mai. Cela concerne les crèches des Troubadours, Petite livrée, Pirouette, Crèches Familiales, Croix des Oiseaux et Monclar. Auparavant, il aura fallu procéder à une préinscription indispensable des enfants possible depuis le 4 mai. Les établissements n'accueilleront pas plus de 10 enfants par groupe. L'ensemble des sites sera désinfecté plusieurs fois par jour.

Afin de superviser ce retour des enfants, Cécile Helle sera présente chaque matin, la semaine prochaine, dans les crèches, et les écoles également, pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures mises en place. « Notre rôle est de faire que cette rentrée soit la plus sereine possible ».

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des crèches d'Avignon

Accès aux parcs et jardins

Ecrit par le 16 décembre 2025

Après un nettoyage et une désinfection complète, les parcs et jardins de la Ville d'Avignon seront à nouveau accessibles à tous à partir du 11 mai. « Pour ceux qui sont confinés sans extérieur, il était important pour nous de pouvoir rouvrir ces espaces », insiste Cécile Helle.

A noter que, comme dans les écoles, les jeux pour enfants seront inaccessibles et que les groupes de plus de 10 personnes ne seront pas autorisés.

[Retrouvez ici le détail des accès aux parcs et jardins de la ville d'Avignon](#)

Les services publics municipaux et les mairies de quartier

[Retrouvez ici le détail des accès aux services publics municipaux et aux mairies de quartier](#)

Des masques pour tous

A compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra donc deux masques. Pour les plus de 75 ans ou les porteurs d'un handicap, il sera même possible de se les faire livrer à domicile.

« Avant de savoir quelle serait la position de l'Etat, nous avons anticipé en commandant ces masques. Nous avons bien fait, se félicite le maire d'Avignon, car ils seront obligatoires dans les transports et dans certains commerces. »

[Retrouvez ici le détail des modalités pour la distribution des masques](#)

Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli

A partir du 11 mai, les marchés rouvriront progressivement en fonction de leur importance. Ils seront ouverts de 7 h à 13 h 30. Selon les sites, priorité sera donnée aux étals alimentaires mais les produits manufacturés seront réintroduits peu à peu en fonction du bilan de fonctionnement des 15 premiers jours de reprise.

« Gratuité des redevances d'occupation du domaine public. »

« Nous allons reconfigurer les marchés linéaires pour qu'il y ait une entrée et une sortie », annonce Cécile Helle qui rappelle que ce plan concerne aussi les marchés de producteur.

Ecrit par le 16 décembre 2025

Même principe pour les Halles du centre-ville avec une seule entrée par la rue Petite Meuse et une sortie par la rue Bonneterie avec une limitation à 100 personnes maximum dans un premier temps.

Par ailleurs, durement frappé par la crise, la Ville a décidé la gratuité des redevances d'occupation du domaine public pour les forains des marchés jusqu'au mois de septembre. Dans le même temps, elle a aussi acté une gratuité des loyers de 3 mois et demi au profit des commerçants des Halles.

Retrouvez ici le détail des modalités d'accès aux Halles et de réouverture des marchés

Musée & bibliothèque : Miser sur un tourisme de proximité

Les 5 musées municipaux seront à nouveau accessibles à partir du 20 mai. L'ouverture des bibliothèques est échelonnée sur plusieurs semaines mais, en attendant, un système de drive et le Bibliobus permettent de récupérer des livres. Les archives municipales seront, elles aussi, rouvertes à partir du 18 mai, même si la poursuite du traitement dématérialisé des demandes sera privilégié.

L'exposition prévue cet été avec la Collection Lambert est reporté d'une année. Le son & lumière 'Vibrations' ne pourra pas avoir lieu dans la cour d'honneur du palais des papes en raison de l'annulation du Festival d'Avignon. En effet, le spectacle a besoin du sol installé pour accueillir le 'In' afin de recevoir les spectateurs.

« Cependant nous réfléchissons à une solution en façade du palais, tout comme nous planchons pour le maintien dans de bonnes conditions du spectacle de projection 'Helios' », indique le maire qui précise aussi que le feu d'artifice du 14 juillet est déplacé au 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité. »

Cécile Helle compte également beaucoup sur l'exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest à l'église des Célestins (à partir du 20 mai - uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs pendant les premières semaines de déconfinement) pour marquer symboliquement la relance de la fréquentation d'Avignon. Dans cette optique, l'Office de tourisme devrait être ouverte pour le week-end de l'Ascension, du 21 au 24 mai.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité dans la limite des 100 km, surtout si nos musées sont gratuits. Nous sommes aussi dans l'attente, comme d'ailleurs le maire d'Orange avec le théâtre antique, d'une position de l'Etat sur la possibilité de rouvrir les monuments tels que le pont et le palais des papes. » En effet, après une année record du nombre de visiteurs, le palais était encore parti sur des chiffres jamais vu de fréquentation pour le 1^{er} trimestre 2020.

Ecrit par le 16 décembre 2025

Retrouvez ici le détail concernant l'accès aux musées et bibliothèques de la ville d'Avignon

Mobilité : repenser le rapport à l'espace public

« A l'image de ce qu'enclenchent de nombreux autres maires, explique Cécile Helle, je souhaite qu'Avignon s'affirme plus que jamais comme ville apaisée, écologique et durable. L'enjeu de la prise en compte du respect de la distanciation sociale dans l'espace public s'accompagnera d'aménagements transitoires permettant de multiplier les parvis apaisés aux abords de nos écoles, les kilomètres de pistes cyclables sécurisées et les rues temporairement piétonnes dans le centre-ville. »

Pour la commune, cette crise pourrait ainsi être l'occasion de renforcer sa volonté de limiter la place de la voiture sur son territoire. Déjà, les zones d'attente vont être élargies aux abords des écoles afin d'éviter les rassemblements trop importants de parents d'élèves. Outre la multiplication des 'parvis' il s'agira aussi de donner de l'aisance aux déplacements piétons (pour respecter les mesures de distanciation sociale) ainsi qu'aux vélos. Par exemple, la Ville prévoit le doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles comment cela va être fait sous le pont de la voie ferrée route de Lyon. Autre axe de ce plan : l'extension ou la mise en place de zone 30.

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture »

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture », prévient Cécile Helle qui estime que cette crise la conforté dans sa vision d'une mobilité douce indispensable pour la cité des papes « Avignon fait du vélo une priorité pour ses déplacements y compris vers des zones d'activités comme Courtine ou Fontcouverte », insiste-t-elle.

Même volonté 'd'apaisement' pour le cœur de ville, puisque la municipalité va élargir les périmètres et les plages horaires de la piétonnisation dans l'intra-muros aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés

Ainsi, à partir du mois de mai, et tant que les restaurants et bars ne rouvrent pas sont concernés les rues de la République, Saint-Agricol, Joseph-Vernet et la Percée Favard/Saboly (de 12h à 19h). Dès la réouverture des bars et restaurants, l'horaire de cette piétonnisation sera élargi de midi à minuit. Enfin, dès la réouverture des bars et restaurants, ce dispositif sera élargi aux secteurs Saint-Michel/Corps-Saints et Banasterie/Carmes.

A noter que le stationnement, gratuit depuis le confinement, redeviendra progressivement payant à partir du 1^{er} juin prochain avec la remise en service des horodateurs.

Retrouvez ici le détail des mesures de mobilité et d'accessibilité de la ville d'Avignon

Ecrit par le 16 décembre 2025

Bientôt un plan de relance économique

Si la commune a donné la priorité au redémarrage des services vitaux quotidiens elle n'en oublie pas pour autant l'activité économique. « Nous devrions présenter un plan de relance dans le courant de la semaine prochaine, dévoile Cécile Helle. Car il faut aussi relancer les activités économiques et touristiques. » Outre les décisions prises en faveur des commerçants non-sédentaires et ceux des Halles (voir au-dessus dans le paragraphe 'Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli') ce plan baptisé 'Avignon, le sursaut !' comprend aussi d'autres mesure en faveur des autres commerçants de la cité des papes.

« Gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations occupant des locaux communaux. »

Ainsi, pour faciliter cette reprise ce plan prévoit une baisse de 15% de la taxe foncière de tous les commerçants dont les magasins ont une surface inférieure à 400m² et gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations qui occupent des locaux communaux.

Pour les bars et restaurant, s'il est encore trop tôt, la Ville travaille déjà, en concertation avec l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) de Vaucluse et les associations des commerçants d'Avignon, sur la reconfiguration des terrasses afin d'être prêt dès que ces établissements pourront rouvrir.

Par ailleurs, à l'image de nombreux maires, dont ceux de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), Cécile Helle souhaiterait que les budgets d'investissement, actuellement non-utilisé en raison du report de nombreux chantiers notamment, puissent être réutilisés pour le soutien aux entreprises et aux activités économiques. L'Etat et la Direction générale des finances publiques ne sont pour l'instant pas favorable à ce cas figure et préconise que ces éventuelles aides des collectivités apparaissent dans les dépenses de fonctionnement. « C'est un vrai problème pour nous » reconnaît le maire d'Avignon à l'instar notamment de Jean-François Lovisolo, président de l'AMV et maire de La Tour d'Aigues, Pierre Gonzalvez, co-président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, et Hervé Chérubini maire de Saint-Rémy-de-Provence qui ont [récemment interpellé par courrier le président dans la République](#) à ce sujet.

Retrouvez ici la totalité du plan local de déconfinement de la ville d'Avignon

Ecrit par le 16 décembre 2025

Vaucluse : voici comment certaines villes vont distribuer leurs masques aux habitants



Avignon

À compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra deux masques.

Voici les modalités de distribution qui s'effectuera en plusieurs étapes :

- Si vous avez plus de 75 ans ou êtes porteur d'un handicap, la Ville propose une livraison à domicile. Pour en bénéficier, il suffit d'appeler la cellule Seniors au 04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46.

Ecrit par le 16 décembre 2025

- Si vous avez entre 65 et 75 ans, la distribution se fera du 13 mai au 22 mai dans votre mairie de quartier du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Si vous avez entre 40 et 64 ans, la distribution s'effectuera du 13 au 20 mai et pour les moins de 39 ans du 19 au 22 mai dans certains lieux de votre quartier (voir site www.avignon.fr) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Quant à ceux qui souhaiteraient retirer les masques pour l'ensemble des membres de leur foyer, il faudra impérativement ajouter aux pièces d'identité et justificatifs, la taxe d'habitation et/ou le livret de famille.

Entraigues-sur-la-Sorgue

Afin de protéger la population face au Covid-19, la Ville a fait appel à une cinquantaine de bénévoles couturières entraigoises pour la confection de masques alternatifs lavables. Une première distribution de 1300 masques aux entraigois de plus de 70 ans a eu lieu le 14 avril. Le 21 avril, 3 500 masques supplémentaires ont été distribués à la population par des bénévoles. Une nouvelle distribution s'est déroulée le 23 avril avec la livraison de 2 300 masques. A ce jour, la commune a déjà équipé 90 % des foyers. Une dernière distribution (350 foyers) est prévue cette semaine ou en début de semaine prochaine. La commune travaille également à la réalisation de 1 500 masques pour les enfants de moins de 10 ans.

Monteux

Dès le 11 mai, la Ville met gratuitement à la disposition des habitants 20 000 masques en tissu lavable « grand public » dont 1 500 « taille enfant » (pour les moins de 12 ans). Un courrier du maire de la commune Christian Gros est en cours de distribution dans tous les foyers montiliens, il contient les modalités de distribution des masques. Au verso figure un bulletin d'inscription numéroté (chaque foyer correspond à un numéro) qu'il faudra compléter puis présenter pour bénéficier des masques. Informations au 04 90 66 97 00.

Carpentras

La Ville de Carpentras, conjointement avec la Cove, a commandé 140 000 masques en tissu lavables et réutilisables. Pour les recevoir, il faut s'inscrire en ligne sur www.mvf.carpentras.fr.

Les personnes ayant des difficultés avec la langue française ou ne possédant pas d'ordinateur ou smartphone peuvent s'inscrire au 04 90 60 84 00. Aucune inscription ne sera prise en compte en mairie. À noter que les seniors non-imposables et les bénéficiaires du RSA déjà inscrits pour la livraison de colis alimentaires n'ont pas besoin de s'inscrire.

Ecrit par le 16 décembre 2025

Mazan

Depuis le 27 avril, la Ville se prépare à distribuer aux 6 000 Mazanais les masques qu'elle a commandés en partenariat avec la CoVe. Deux masques en tissu (lavables et réutilisables) par personnes sont prévus. Pour en bénéficier, une attestation numérique est à télécharger (www.mazan.fr), à compléter et à renvoyer par mail (Covid19protection@mazan.fr). À noter que des attestations papier sont également disponibles dans les commerces, les salles d'attente des médecins et les laboratoires d'analyses médicales de la commune. Elles sont à renvoyer ou à déposer en mairie (au service accueil ou en boîte aux lettres).

Communauté de communes Vaison Ventoux

Lancée par la Communauté de communes Vaison Ventoux, l'opération « commande groupée de masques pour les entreprises » suscite un vif intérêt. Aussi, aux 15 000 masques prévus pour la 1ère commande, 8 000 masques supplémentaires ont été ajoutés. Ce sont ainsi 23 000 masques qui ont déjà été commandés par une centaine d'entreprises de l'ensemble du territoire pour une livraison avant le 8 mai. L'intercommunalité étudie à présent l'opportunité de réaliser une nouvelle commande et invite les entreprises, commerces et associations à manifester leur intérêt sur www.vaison-ventoux.fr. Toutes les entreprises, commerces ou associations du territoire Vaison Ventoux disposant d'un numéro de SIRET peuvent en bénéficier. Il s'agit de masques chirurgicaux 3 plis de type II / classe I vendus au tarif de 42,50 € HT la boîte de 50 masques. Le seuil minimum de commande est d'une boîte, le seuil maximum est de 30 boîtes soit 1 500 masques.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le 22 avril, les entreprises de PACA peuvent commander leurs masques sur la centrale d'achat de la Région Sud : www.leetchi.com/c/regionsud. Avec cette plateforme, chaque entreprise peut faire sa commande immédiatement, avec un minimum de 10 000 masques. La commande globale est déclenchée dès que les 5 millions de masques commandés sont atteints.

Ecrit par le 16 décembre 2025

La recherche d'héritiers ? Un métier d'enquêteur pourvoyeur de secrets et de trésors !

Pascal Vergnas, généalogiste, responsable Luberon-Vaucluse chez **Coutot-Roehrig** dont le bureau se situe à Avignon, retrace ce qu'il vit durant le confinement ainsi qu'une anecdote illustrant une des activités de son métier.

«Ce que je vis Actuellement ? Comme beaucoup d'entre-nous je suis en télétravail, précise Pascal Vergnas, généalogiste et responsable Luberon-Vaucluse pour le cabinet de généalogie Coutot-Roehrig. Nous serions en capacité de produire si les notaires l'étaient également puisque notre métier est très intimement lié au leur. Problème résolu, d'ailleurs, puisque l'acte authentique et la signature électronique viennent d'être mis en place par le Conseil supérieur du notariat. L'activité, certes ralentie n'est pas arrêtée en ce qui concerne les dossiers en cours. Concernant les recherches généalogiques nous disposons de plus d'un milliard de données informatiques, dans notre base, consultables par nos collaborateurs, donc nous pouvons continuer à entamer des recherches. En revanche, le contact avec les héritiers ou le déplacement dans les espaces d'enregistrement, de la justice ou des impôts ne sont pas possibles ce qui nous freine actuellement. Nos sources de recherche ? Essentiellement les mairies avec l'Etat civil, le recensement, les greffes des tribunaux pour les gisements de divorce, les impôts pour les archives d'enregistrement, les déclarations de situation, les registres de propriétés aux hypothèques... Autant de recherches qui ne peuvent se faire que grâce au mandat délivré par le notaire.»

Un fait réel

«Un fait réel ? Une recherche demandée par un notaire. Notre mission ? Vérifier que la personne -une vieille dame défunte- n'avait pas d'autres héritiers. Le testament en bonne et due forme attestait octroyer tout l'héritage -3M€- à une personne tierce. Tout d'abord en examinant le testament nous nous sommes aperçus que la personne tierce indiquée n'était pas en droit d'accepter le leg -une aide-ménagère qui s'occupait de la personne- or, les professionnels en charge d'accompagner d'autres personnes comme cette aide-ménagère, le personnel de santé n'ont pas le droit d'accepter de leg. J'ai donc affirmé au notaire que le testament pouvait être contesté et me suis mis à rechercher ce qu'on appelle 'les héritiers du sang' qui sont la famille. Pour leur compte, j'ai indiqué que je souhaitais contester ce leg auprès du tribunal utile. La personne mentionnée dans le testament a bien compris notre démarche et renoncé au leg. Les personnes retrouvées -des cousins- ont pu recevoir cet héritage au montant important. Cette situation démontre vraiment l'utilité du généalogiste. Si nous n'avions pas entamé de recherche, rien de tout cela n'aurait abouti car il faut bien savoir que le notaire n'est pas juge. Il prend connaissance du testament qu'on lui tend, mais n'est pas en droit d'émettre un jugement sur celui-ci, en dehors de la forme qu'il revêt. En revanche nous, nous pouvons en observer le fonds et mettre en action des

Ecrit par le 16 décembre 2025

procédures qui peuvent mettre un terme à des ‘manœuvres’ qui ne seraient pas dans l’esprit de la Loi. Notre mission ? Remettre les situations à plat ! Mon travail a donné lieu à un pourcentage -à hauteur de 20%- que je n’aurais pas touché si mes recherches n’avaient pas abouties, les frais de mon travail seraient alors restées à la charge de l’entreprise.»

Cabinet de généalogie Coutot-Roehrig

La société Coutot-Roehrig (depuis 1894) possède la première plus grande base de données numérisées au monde. Les plus de 1 milliard de données englobent états civils, recensements de population, registres matricules pour les appelés... Autant de ressources permettant l’efficiente réactivité des 280 collaborateurs (généalogistes et juristes) de la société également dotée d’un réseau international de correspondants ainsi que 47 succursales en France, 12 en Espagne, Belgique, Italie, Pologne, Suisse, Luxembourg et USA pour la recherche d’héritiers. Coutot-Roehrig intervient sur la généalogie successorale, la recherche d’héritiers, la localisation de personnes, les biens vacants et sans maître.

Comment les étudiants de l'université d'Avignon vont-ils être évalués ?

L’université d’Avignon vient d’adopter de nouveaux principes d’évaluation afin de préserver au mieux les intérêts de ses étudiants dans le contexte épидémique exceptionnel actuel. Ces mesures « tiennent compte des directives du ministère de l’Enseignement supérieur, mais surtout des nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants du fait du confinement et de l’isolement, explique Avignon université. Ils sont fondés sur la plus grande bienveillance pour que les étudiants puissent passer leurs examens dans la plus grande sérénité. »

Un guide pour tout savoir sur les modalités d'évaluation

Pour cela, l’université de la cité des papes a rédigé un ‘Guide des modalités de contrôle des connaissances dans le cadre de la crise sanitaire liée à l’épidémie covid-19’ de 9 pages expliquant le détail des modifications des Modalités de contrôle des connaissances (MCC) qui ont été approuvées en septembre 2019 pour l’année universitaire 2019-2020 en particulier celles du 2ème semestre ainsi que les modifications des conditions d’organisation et de validation des stages. Ce document a été rédigé par la vice-présidence CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) avec le concours des directeurs, doyens et vice-doyens formation des composantes de l’université.

Ecrit par le 16 décembre 2025

Le guide des modalités de contrôle des connaissances d'Avignon université accessible ici

Pas d'examen en présentiel jusqu'à fin juin au moins

« La programmation d'une sortie du confinement tardive et conditionnée empêche l'organisation de cours et d'examens en présentiel sur des cohortes importantes d'étudiants jusqu'à la fin du mois de juin, indique le guide de l'université. En conséquence et d'une manière générale, la totalité des examens terminaux et des évaluations en contrôle continu doivent être organisés à distance sous la responsabilité des enseignants avec l'objectif de préserver au mieux les intérêts des étudiants et en fonction des possibilités réelles d'évaluation des connaissances par les enseignants. Des examens de seconde chance pourront éventuellement être organisés en présentiel au moment de la réouverture de l'université, si les conditions sanitaires le permettent. »

A noter qu'en complément, les responsables de formation renseigneront les étudiants sur les modalités détaillées spécifiques à chaque formation ainsi que le calendrier des évaluations dans le courant de cette semaine.

<http://univ-avignon.fr/universite/covid-19-coronavirus/>

Annulation du Festival : Cécile Helle sollicite l'état

Ecrit par le 16 décembre 2025



Cécile Helle, Maire d'Avignon, vient d'adresser un courrier au ministre de la Culture pour lui demander la création par le gouvernement d'un fonds solidaire de soutien aux festivals, artistes, compagnies et acteurs culturels. Rappelant notamment l'annulation du festival d'Avignon et de son corollaire, le Off, dans la foulée, l'élué de la cité des papes explique que ces décisions, « *si elles apparaissent de sagesse et de responsabilité, constituent un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel.* »

« *De nombreux acteurs du secteur touristique - je pense en particulier aux hôteliers, propriétaires de chambres d'hôte, restaurateurs, cafetiers - mais également tous les commerces de proximité qui participent à l'animation et au rayonnement de notre ville et de son centre historique, vont se trouver confrontés à de grande difficultés qui appelleraient une solidarité de tous, Etat bien sûr mais également collectivités au premier rang desquelles la Ville d'Avignon assumera toute sa part.* »

“un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel”

Solidarité due au monde culturel et artistique

Si un certain nombre de dispositifs ont déjà été mis en place (recours facilités au chômage partiel pour leur salariés, mobilisation de fonds de solidarité abondés par les Régions, prêts garantis par l'Etat...), la

Ecrit par le 16 décembre 2025

municipalité d'Avignon insiste sur le rôle essentiel que cette période estivale joue dans l'équilibre financier de très nombreux acteurs locaux, tant culturel, qu'économique ou associatifs qui se retrouvent extrêmement fragilisés par cette double annulation.

Mettant notamment en avant les acteurs culturels (artistes, compagnies, lieux...) « qui ont fait le choix de créer et de vivre à l'année sur Avignon » mais qui ont « bien du mal à se projeter dans leur saison artistique 2020/2021 car n'ayant aucune perspective sur la date éventuelle de leur réouverture possible », le maire d'Avignon demande donc au gouvernement d'être en première ligne de la solidarité due au monde culturel et artistique.

Afin de montrer la bonne volonté de la Ville, Cécile Helle rappelle que l'ensemble des collectivités territoriales ont maintenu leurs subventions partenariales 2020 au festival d'Avignon à hauteur de celles de 2019. Mieux, elles ont anticipé le versement des aides à l'ensemble des associations culturelles conventionnées afin de pérenniser leur activité.

700 000 € de perte de recettes pour le palais des papes

Et pour la Ville il y a urgence à lancer ce fonds solidaire, car à ce jour rien que la perte des recettes liées à l'absence de visiteurs depuis la fermeture du palais des papes et du pont Saint-Bénézet s'élève à 700 000 € depuis la fermeture des deux monuments le 17 mars dernier.

« Ces pertes sont en réalité bien supérieurs à ce chiffre important, puisque ce sont toutes les activités annexes - accueil de congrès ou manifestations dans le palais - qui sont totalement en sommeil. Des pertes qui ne feront que s'accroître avec le prolongement de la fermeture des monuments, alors même que nous entrons dans une période habituellement à haute fréquentation touristique », conclut Cécile Helle.

Le Crédit municipal aux côtés des plus fragiles

Ecrit par le 16 décembre 2025



Suite à la crise sanitaire actuelle, le [Crédit Municipal d'Avignon](#) a décidé de mettre en place plusieurs mesures afin d'aider notamment les personnes les plus fragiles. Dans le détail, l'établissement public communal* présidé par Cécile Helle, maire d'Avignon, met immédiatement en place les décisions suivantes :

- Prêts sur gage : augmentation du montant prêté qui passe de 18 à 22 € par gramme d'or (maintenu sous réserve de l'évolution du cours de l'or).
- Droits de garde des gages : ils sont offerts jusqu'à nouvel ordre et au minimum jusqu'au 30 juin 2020 pour les prêts sur gage jusqu'à 6 000 € alors qu'en temps normal, le droit de garde est évalué à 2 % du capital.
- Plafond global des microcrédits accordés : l'enveloppe globale allouée passe de 150 000 à 300 000 €. Rappelons que le microcrédit est un prêt personnel accordé aux personnes en difficultés, exclues du crédit classique, pouvant aller de 300 à 5 000 € remboursable, sur 1 à 3 ans.
- Création d'un prêt personnel réservé allant de 500 à 6 000 € : ce prêt est consenti au taux réduit de 1,92 % jusqu'au 30 juin 2020 pour les personnes en première ligne tels que soignants, aides à domicile, techniciens de surface, éboueurs, forces de l'ordre, pompiers, agents de sécurité, caissiers, transporteurs routiers ainsi que tout autre métier exposé.
- Pour les associations, avance sur les subventions publiques attendues : cette avance est consentie au taux de 2 %.

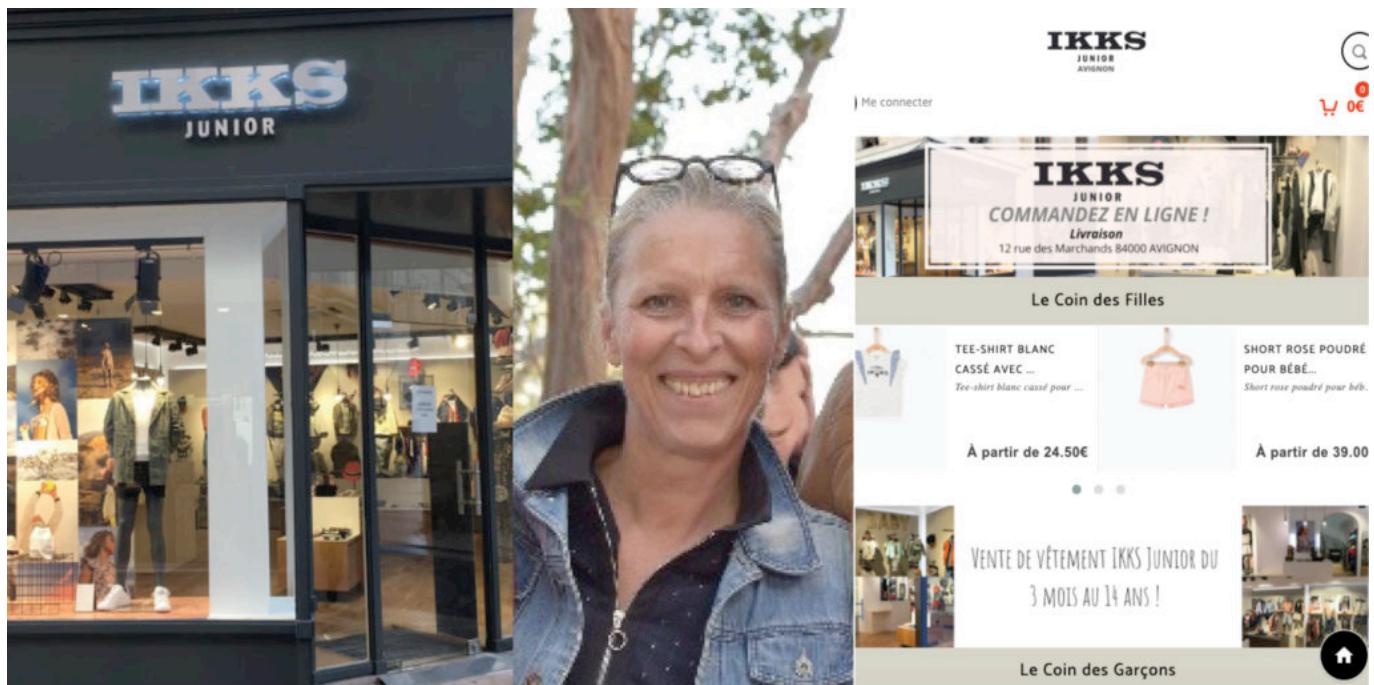
« Il s'agit d'actions prises à notre niveau, dans le cadre de nos prérogatives et de la loi, explique [David Fournier](#), adjoint à la mairie d'Avignon et vice-président du Crédit municipal. On essaye modestement de contribuer à la relance économique en direction des plus faibles et des personnes particulièrement exposées. »

Ecrit par le 16 décembre 2025

Renseignement complémentaire sur www.cmavignon.com

*Le Crédit municipal d'Avignon est le descendant direct du Mont de piété de la Cité des papes, le plus ancien à avoir le jour en France en 1610. Il a pris son nouveau nom en 1918.

Le commerce de centre-ville se met en ligne pour survivre !



Corinne Chatriot gère deux magasins à Avignon **IKKS junior** qui propose du textile enfants de 3 mois à 18 ans, rue des Marchands à Avignon et **I.code**, mode femme de la taille 34 au 42, rue Joseph Vernet à Avignon. Elle décrit une ville fantôme où le commerce se met en ligne pour survivre, livre en vélo façon écolo et ou l'été s'écrira sans festival...

«Cela fait plus de 30 ans que je suis dans la mode. Ce qui me manque dans cette période de confinement ? Le contact. Le dynamisme insufflé dans la ville par les habitants, les passants. On ne se

Ecrit par le 16 décembre 2025

voit plus, ne se parle plus, on ne conseille plus personne. Ce qui est compliqué ? Nous venons de 'rentrer' la collection d'été et l'on ne peut rien faire. Notre clientèle ? C'est vraiment tout le monde. Pour IKKS ce sont les parents, les grands-parents qui viennent choisir un ensemble pour leur chérubin ou même des ados qui viennent choisir ce qu'ils souhaitent porter.»

Confinement ? Et si on essayait la vente en ligne ?

«Face au confinement j'ai décidé de tenter la vente en ligne avec '[Mon Boutigo](#)'. Le concept ? Vendre en ligne ce que je propose en boutique. Je mets en ligne mes produits, le client vient comme s'il était dans la boutique et, au lieu de venir chercher sa commande, je la lui fais livrer -pour les communes du Grand Avignon- en vélo via [Pop Messengers](#) et le reste de la France en Colissimo. L'avantage ? Les gens sont livrés le lendemain de leur commande ! Et c'est une livraison écologique ! '[Mon Boutigo](#)' ouvre le commerce à un nouveau canal de vente et, en temps ordinaires, un flux supplémentaire en magasin, également les produits sont disponibles 24h sur 24, 7 jours/7. La promesse est aussi que le panier moyen soit plus élevé que d'habitude.»

Vente en ligne et vente en boutique le bon compromis ?

«La vente ne ligne n'est pas la vente en boutique et réclame un travail important comme le référencement des articles, tailles, couleurs, photos... Heureusement l'équipe '[Mon Boutigo](#)' est très dynamique et la mise en ligne ludique. C'est une expérience différente. Pour autant je ne vois pas les gens n'acheter qu'en ligne parce que c'est quand même bien plus sympa de nouer le contact avec les gens. Dans la continuité cela pourra aussi rendre service. Je vais sans doute mettre également en ligne les vêtements pour femme I.code. Pour le moment j'y réfléchis.» La boutique en ligne d'IKKS Junior Avignon centre-ville : pastel-Ikksjunior.monboutigo.fr

Après des semaines de confinement

«Qu'est-ce que l'on ressent après plusieurs semaines de confinement lorsque l'on est chef d'entreprise ? On se dit qu'on les enchaîne ! Les grèves, les Gilets jaunes et maintenant ce méchant virus. Ça n'est pas simple. Je me pose beaucoup de questions pour l'après : comment ça va se passer ? Aurai-je des clientes dès le 1^{er} jour du déconfinement ? Ou est-ce que le commerce reprendra au fil de l'eau ?»

30 ans de vente

«En 30 ans les habitudes de consommation ont-elles changé ? Oui bien sûr, nos clientes fréquentent les sites internet de vente de vêtements en ligne. C'est pourtant ce contre quoi je vais un peu quand-même. Je leur dis que l'on est là, que l'on a ouvert des boutiques pour les recevoir elles et leurs enfants, pour les conseiller, conseil qui n'existe pas sur Internet. Mais c'est difficile parce que l'on remplit bien son caddie avec le drive ! Et pourtant comment imaginer une ville sans boutiques ? En ce moment, lorsque je vais dans ma boutique pour préparer les colis de vente en ligne et que je n'aperçois personne circulant dans la rue cela me rends très triste. Je me dis mais si nous, commerçants et artisans nous n'étions pas là, à quoi ressemblerait cette ville ? Ce serait d'une atroce de tristesse... Aujourd'hui nous sommes une ville fantôme. Tout est à l'arrêt, c'est du jamais vu.»

Ecrit par le 16 décembre 2025

Le festival

«La période du festival représente pour nous, déjà, une période de soldes et la clientèle touristique intervient pour une très grande part dans la fréquentation de nos magasins. Ce sont des personnes qui courent le festival, sont en vacances, dans leur maison de villégiature, résident à Avignon ou dans les villages alentours. La ville sans festival représentera, pour nous, une très importante perte.»

Mon Boutigo

Spécialisée dans la création de sites internet, d'applications mobiles et de logiciels, la société avignonnaise [ARG Solutions](#) vient d'ouvrir '[Boutigo Piolenc](#)', une plateforme de commandes de produits en ligne en partenariat avec les commerçants locaux. Destinée à valoriser et redynamiser le commerce local, '[Mon Boutigo](#)' (ma boutique en provençal) permet aux consommateurs de disposer d'une application mobile recensant les commerces ainsi que les produits et services à proximité de chez eux. Quant aux commerçants, ils disposent d'une boutique en ligne personnalisée permettant d'exposer leurs produits et leurs offres (www.monboutigo.fr).

Matinale spéciale 'Un été sans festival' avec France bleu Vaucluse

Ecrit par le 16 décembre 2025



[France bleu Vaucluse](#) organise ce mardi 21 Avril, entre 6h et 9h, une matinale spéciale sur le thème : 'Un été sans festival'. En effet, pour la première fois depuis 70 ans, le département connaît un été sans aucun festival en raison notamment des annulations consécutives du Festival d'Avignon, du Festival Off, des Chorégies d'Orange et de bien d'autres événements culturels. Quels impacts sur l'économie, la vie sociale, la vie culturelle et le tourisme ?

« A Avignon, le mois de juillet est celui de l'effervescence, avec 688 000 visiteurs durant trois semaines l'an dernier dans une cité des papes, capitale européenne du théâtre et du spectacle, expliquent nos confrères de la première radio du département. Dans le Vaucluse, le mois de juillet est un moment clé pour nombre de commerçants et professionnels locaux mais aussi pour les artistes, techniciens et saisonniers. »

Nombreux invités et parole aux auditeurs

Dans ce cadre, [France bleu Vaucluse](#) ouvre donc son antenne pendant 3h aux directeurs de théâtres, institutionnels, associations de commerçants, élus et auditeurs au 04 90 14 04 04. A cette occasion, Olivier Py, directeur du [festival d'Avignon](#), Pierre Beffeyte, directeur du [festival Off d'Avignon](#), Jean-Louis Grinda, directeur des [Chorégies d'Orange](#), Renaud Muselier, président de la [Région Sud](#), Cécile Helle, maire d'[Avignon](#) et l'acteur [Jacques Weber](#) figurent notamment parmi les invités de cette matinale exceptionnelle.

Matinale spéciale 'Un été sans festival'. Mardi 21 Avril. Entre 6h et 9h. 101.4 FM Vaucluse. 98.8 FM Avignon. www.francebleu.fr. 04 90 14 04 04.